

## COMMUNICATION

# Image du notariat : quel équilibre entre modernité et tradition ?

Inf. 11

Pour la Nuit du droit qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre à la Chambre des notaires de Paris, l'INFN a proposé un débat sur les représentations du notariat dans les médias. Si la profession essaye d'améliorer son image, ajuster sa communication est un challenge.

À l'occasion de la Nuit du droit qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre à la Chambre des notaires de Paris, l'Institut national des formations notariales (INFN) a organisé un débat sur l'image du notariat dans les médias.



« Quand on interroge les Français, le notaire est le passage obligé et la dimension ennuyeuse des moments importants de la vie. Il est assimilé aux procédures, à la pape-rasse et au jargon juridique » a rappelé

Barbara Thomas-David, ancienne directrice communication de la Chambre. Si dans les faits, cette image ne colle pas toujours à la réalité (SNH 15/20 inf. 12 et 14), elle est tenace. Les différents intervenants ont mis en lumière son ancrage dans la multitude d'œuvres littéraires et cinématographiques qui la véhiculent.

## Des apparitions notables, mais stéréotypées



**Cinéma.** François Millier, notaire à Paris, qui a préparé pour l'occasion un condensé - quasi exhaustif - des apparitions de notaires au grand écran, indique que « le notaire apparaît pour rappeler la loi et non pour dévoiler des éléments de sa vie privée. » Si Catherine Deneuve, héroïne de « Ma saison préférée » en 1993, campe le rôle de l'officier ministériel, ce n'est que de façon accessoire

au récit et pour justifier une position sociale. Idem pour Christian Clavier dans « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu » en 2014.



« On caricature mais on ne dénature pas, analyse Benoit Renaud, président honoraire du Conseil supérieur du notariat (CSN) et directeur général de l'Unofi. Il est souvent l'instrumentaire du testament, point de départ de l'histoire. » Aujourd'hui, le notaire au cinéma est une espèce en voie de disparition : « ses apparitions sont de plus en plus rares, poursuit François Millier. Il est secondaire et mis au troisième plan. » L'occasion pour Benoit Renaud de regretter que « l'habitude de faire du placement de produit se soit perdue dans les films et les séries » (SNH 15/20 inf. 12 encadré).

**Littérature.** Côté livres, les représentations sont similaires. La vision balzacienne a toujours la cote. « Un professionnel compétent et honnête, mais affreusement ennuyeux », éclaire Rémy Cabrillac, professeur à l'Université de Montpellier. Une vision plus minoritaire dépeint un professionnel roublard. « Les avocats imaginent que c'est un grand crime de disposer en fraude de la loi. Il y a d'autres personnes à consulter, qui sont bien plus accommodantes » (les notaires, ndlr), fait dire Molière à Maître Bonnefoi dans Le malade imaginaire. Enfin, la série de romans réalistes de Cécile Guidot est citée en guise de modèle (SNH 22/20 inf. 17).

« Pour la première fois, une notaire assistante s'exprime et elle parle de l'égo des patrons et des autres collaborateurs », remarque Benoit Renaud.

**Musique.** Les compositeurs n'épargnent pas non plus la profession.



Dans C'est ta chance de Jean-Jacques Goldman, « seuls les enfants de notaires peuvent accéder à la profession », relève Pierre Dauptain, notaire à Cachan. Quant aux « bourgeois » de Jacques Brel, ils sont notaires et « plus ça devient vieux, plus ça devient c\*\* ». Surprenante exception, le rap bling-bling rend parfois hommage à la fonction. Niska, dans Valise, chante : « quand j'ai le sourire, je ressors du notaire. » Pierre Dauptain rebondit : « N'est-ce pas le slogan que les chambres essayent de trouver ? ».

## Pour une nouvelle approche



Cédric Blanchet, président de la Chambre de Paris, confirme : « Nous voulons que le notaire ait l'image d'un protecteur des droits et d'un garant de l'ordre public, d'un officier présent mais maîtrisant la dématérialisation des échanges. » Un travail auquel s'attache la Compagnie. « Le notaire doit être garant des relations pacifiées dans un monde en mouvement, mais l'homme n'est pas forcément sérieux dans sa façon d'être, explique

## « BRÈVES »



Barbara-Thomas David. *Il peut dire le droit sans jargonner.* » Seulement, le grand public confond le sérieux de la fonction et les professionnels ennuyeux. Différencier les deux est d'autant plus délicat qu'il faut « conserver l'ADN du métier tout en véhiculant une image moderne », poursuit la notaire. « Il est difficile d'avoir un langage commun compte tenu de la multiplicité des canaux, complète Benoit Renaud. Le public est ciblé et ceux qui ne sont

pas dans le segment visé peuvent avoir une réaction d'incompréhension, voire de rejet. » À l'inverse, les avocats baignent dans la lumière d'une culture anglo-saxonne, où le notaire n'existe pas. De plus, « cette profession a très tôt fait parler d'elle pour convaincre des clients là où les notaires n'en avaient pas besoin », indique Pierre Dauptain. Cette prédominance dans la culture et la communication amène les citoyens à se diriger plus spontanément vers les avocats, avec un effet collatéral : les notaires risquent de perdre des marchés communs aux deux professions. « Il faut trouver des relais d'opinion pour démultiplier la parole, car nous ne sommes pas assez nombreux pour être présents partout », martèle Benoit Renaud. « Si on ne prend pas rapidement le problème à bras-le-corps, il risque de s'accroître, notamment pour les jeunes générations auprès de qui nous ne serons plus audibles », conclut Barbara Thomas-David. Le CSN, pour s'inscrire dans la tendance et sensibiliser sur le métier de notaire, a récemment collaboré avec la chaîne Youtube WorldOfAdvice.



### Justin Conseil : le come-back

QU'EST DEvenu JUSTIN CONSEIL ? GRÂCE À L'UNOFI, IL A REPRIS DU SERVICE.

« Maître Justin, vous êtes notre seul espoir ! » Sans nouvelles de Justin Conseil depuis 10 ans, son ancienne secrétaire est partie à sa recherche. Le notaire rappeur est devenu karatéka, comme le montre la communication d'Unofi, dévoilée le 21 septembre dernier en amont du Congrès des notaires de France. Le clip est

diffusé via la chaîne Youtube du partenaire.

« Le rap du notaire » avait été réalisé sous la mandature de Jean-Pierre Ferret, alors président du CSN. « Nous avions décidé de nous adresser aux jeunes. Le rap était un vecteur de communication très vivant, qui n'avait pas beaucoup plu notamment à ceux qui véhiculaient encore la volonté d'une corporation de notaires. Les réseaux sociaux n'existaient pas encore, la communication n'était pas débridée », explique Benoit Renaud. Comment Justin Conseil a-t-il évolué ? « Il a d'abord quitté le notariat parce qu'il ne supportait pas la pression, la dictature de l'immédiateté et des clients, poursuit-il. Il s'est retiré mais a conservé la passion du notariat. Nous avons voulu montrer que le notariat et beaucoup de choses ont changé à travers des exemples (la dématérialisation, le mariage pour tous, le pacte Dutreil). Ce clip donne une image nouvelle et Justin redécouvre la joie, intacte, du contact avec le client. »

### NUMÉRIQUE

#### 100% des études devraient être équipées de la visioconférence avant la fin de l'année

« Avant le confinement, 40% des études étaient déjà équipées d'un système de visioconférence sécurisé. Depuis le confinement, 40% d'études supplémentaires ont été équipées et notre objectif est que 100% des études soient opérationnelles à la fin de l'année », a annoncé Jean-François Humbert, président du CSN.

BFM Business, 8-10-2020

### PROFESSION

#### Le Conseil d'État valide la deuxième carte d'installation

« L'arrêté du 3 décembre 2018 instituant la deuxième carte d'installation des notaires en application de la loi Croissance n'a pas été pris en excès de pouvoir », répond le Conseil d'État à une requête du CSN et de la Chambre des notaires de Paris. La méthode retenue par l'Autorité de la concurrence dans l'élaboration de la proposition de carte, identique à celle retenue pour l'établissement de la première carte, est légale et exempte d'erreur manifeste d'appréciation.

CE 14-10-2020 n° 426489

### IMMOBILIER

#### En France, 11% des logements vendus sont économes (classés F-G)



Le CSN a publié son étude annuelle sur la valeur verte des logements en France métropolitaine. Dans l'ancien, 11% des ventes concernent des logements classés parmi les plus économes (classe F-G),

6% les plus économes (A-B). Dans le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté, le ratio est de 17% contre 3%. À l'inverse, dans les Pays de la Loire ainsi que dans le sud et l'ouest, 8% des logements vendus sont économes (contre 7% économes). L'impact de la classe du logement sur son prix est variable selon les régions. Dans les zones les plus tendues, il est beaucoup moins significatif. Il dépend aussi de la période de construction et de la nature du bien. Plus les logements sont petits, plus la part des ventes de logements économes est importante.

Communiqué CSN, 6-10-2020

### CARNET

#### Chambres de notaires : changements de présidence

Aurélien Daudé, notaire à Donzère (26) a été élu président de la Chambre des notaires de la Drôme. En Haute-Garonne, Christine Dechaumont, notaire à Albi (81) prend la tête de la Compagnie à la suite de Philippe Pailhès. En Isère, Olivier Moine, notaire à Saint-Georges d'Espéranche (38), succède à Philippe Wuthrich.

@notairecom, 15-10-2020, 16-10-2020; Lessor38.fr et Ladépêche.fr, 15-10-2020